



# COUPE DE FRANCE FÉMININE 3ème Tour

DIMANCHE 20 OCTOBRE 2019

1	ENTENTE Bas Berry BVN (R2) ou ENTENTE USCC Contres (R1)	-	EGC Touvent Châteauroux (R2) ou Bourges Foot (R2)
2	A. St Amand Longpré (R2) ou Tours FC (R1)	-	FC St Denis en Val (R2) ou C' Chartres F. (R1)
3	La Berrichonne Châteauroux (R1) ou Joué les Tours FCT (R1)	-	CJF Fleury les Aubrais (R2) ou SMOG St Jean de Braye (R1)
4	SL Chaillot Vierzon (R2) ou Bourges 18 (R1)	-	ENTENTE FCVL 41 (R1) ou US Vendôme (R1)

Les clubs peuvent avancer la rencontre en effectuant une "demande de modification" par Footclubs.

\* : L'ordre des rencontres du 3ème Tour de la Coupe de France Féminine sera définitivement entériné le lundi 7 octobre 2019 en application de l'article 6.2.4 de la Coupe de France Féminine 2019/2020 :

"[...] Jusqu'aux demi-finales incluses, les rencontres sont disputées sur l'installation du club premier tiré sauf :

Si le club tiré le deuxième se situe hiérarchiquement à un niveau au moins en dessous de son adversaire. Dans ce cas, la rencontre est fixée sur son installation. Les niveaux suivants sont retenus :

① Clubs de D1 Arkema et de D2 Féminine.

② Clubs de ligue en Régional 1.

③ Clubs de ligue évoluant dans une division inférieure à Régional 1."

Prochain tirage : Mardi 15 octobre 2019 à 18h30

4ème tour : Dimanche 3 novembre 2019 à 15h00